

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DINITROL HIGH PERFORMANCE WAX BLACK**

Révision: 09.03.2026

Code du produit: 20173

Page 1 de 12

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**
**1.1. Identificateur de produit**

DINITROL HIGH PERFORMANCE WAX BLACK

UFI: 9YUS-F1QT-G00N-10XG

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
**Utilisation de la substance/du mélange**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

**Utilisations déconseillées**

Inhibiteur de corrosion

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	DINOL GmbH	
Rue:	Pyrmonter Strasse 76	
Lieu:	D-32676 Luegde	
Téléphone:	+ 49 (0) 5281 982980	Téléfax: + 49 (0) 5281 9829860
E-mail:	msds@dinol.com	
Interlocuteur:	Labor	
Internet:	www.dinol.com	
Service responsable:	msds@dinol.com	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:**

 +33(0)145425959  
 centres antipoison et de toxicovigilance numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**
**2.1. Classification de la substance ou du mélange**
**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Eye Irrit. 2; H319

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage**
**Règlement (CE) n° 1272/2008**
**Mention** Attention

**d'avertissement:**
**Pictogrammes:**

**Mentions de danger**

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH208	Contient calcium sulfonate. Peut produire une réaction allergique.

**Conseils de prudence**

P264	Se laver soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DINITROL HIGH PERFORMANCE WAX BLACK**

Révision: 09.03.2026

Code du produit: 20173

Page 2 de 12

**Étiquetage particulier**

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

**Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml**
**Mention** Attention

**d'avertissement:**
**Pictogrammes:**

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.2. Mélanges**
**Composants pertinents**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
-	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics			45 - < 50 %
	918-481-9		01-2119457273-39	
	Asp. Tox. 1; H304			
61789-86-4	calcium sulfonate			5 - < 10 %
	263-093-9		01-2119488992-18	
	Skin Sens. 1B; H317			
	Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics			5 - < 10 %
	919-857-5		01-2119463258-33	
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3, Asp. Tox. 1; H226 H336 H304			
154518-38-4	Phosphorsäure, C11-14-Isoalkylester, C13-reich			1 - < 5 %
	800-484-0		01-2119976356-25	
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 2; H315 H318 H411			
68526-86-3	Alcools, (C=11-14)-iso-, (C=13)-riches			< 1 %
	271-235-6		01-2119454259-32	
	Skin Irrit. 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H315 H400 H411			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DINITROL HIGH PERFORMANCE WAX BLACK**

Révision: 09.03.2026

Code du produit: 20173

Page 3 de 12

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
-	918-481-9	Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics	45 - < 50 %
		dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	
61789-86-4	263-093-9	calcium sulfonate	5 - < 10 %
		dermique: DL50 = 4000 - 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 16000 mg/kg Skin Sens. 1B; H317: >= 10 - 100	
	919-857-5	Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	5 - < 10 %
		par inhalation: CL50 = > 5000 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	
154518-38-4	800-484-0	Phosphorsäure, C11-14-Isoalkylester, C13-reich	1 - < 5 %
		dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg	
68526-86-3	271-235-6	Alcools, (C=11-14)-iso-, (C=13)-riches	< 1 %
		dermique: DL50 = > 2600 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg	

**Information supplémentaire**

Hydrocarbures meet the requirements for not being classified as carcinogenic (<0,1% benzene alt<3% (w/w) DMSO extract (IP 346)).

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des mesures de premiers secours**
**Indications générales**

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.  
 Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.  
 En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

**Après inhalation**

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

**Après contact avec la peau**

Changer les vêtements imprégnés.  
 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

**Après contact avec les yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 Demander immédiatement un avis médical.

**Après ingestion**

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).  
 NE PAS faire vomir.  
 Appeler immédiatement un médecin.  
 Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**
**5.1. Moyens d'extinction**
**Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO2) Poudre d'extinction Jet d'eau pulvérisée mousse résistante à l'alcool

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DINITROL HIGH PERFORMANCE WAX BLACK**

Révision: 09.03.2026

Code du produit: 20173

Page 4 de 12

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

**Information supplémentaire**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection individuel

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**Pour les secouristes**

Pour des informations complémentaires, voir section 8 de la FDS.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**Pour le nettoyage**

Assurer une aération suffisante.

Bien nettoyer les surfaces contaminées.

Ne pas rincer avec de l'eau.

**Autres informations**

Aucune information disponible.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

**Préventions des incendies et explosion**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DINITROL HIGH PERFORMANCE WAX BLACK**

Révision: 09.03.2026

Code du produit: 20173

Page 5 de 12

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

**Conseils pour le stockage en commun**

Non indispensable.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver à l'écart de la chaleur.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1. Paramètres de contrôle**
**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation		
DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
61789-86-4	calcium sulfonate		
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	3,33 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme	dermique	local	1,03 mg/cm <sup>2</sup>
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	2,9 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	1,667 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	local	0,513 mg/cm <sup>2</sup>
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,8333 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	11,75 mg/m <sup>3</sup>

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Désignation	
Milieu environnemental	Valeur	
61789-86-4	calcium sulfonate	
Eau douce	1 mg/l	
Eau de mer	1 mg/l	
Sédiment d'eau douce	226000000 mg/kg	
Sédiment marin	226000000 mg/kg	
Intoxication secondaire	16667 mg/kg	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	1000 mg/l	
Sol	271000000 mg/kg	

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DINITROL HIGH PERFORMANCE WAX BLACK**

Révision: 09.03.2026

Code du produit: 20173

Page 6 de 12


**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une aération suffisante.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
**Protection des yeux/du visage**

Lunettes avec protections sur les côtés (DIN EN 166)

**Protection des mains**

Porter les gants de protection homologués (EN ISO 374):

NBR (Caoutchouc nitrile) - (> = 0,12 mm), Temps de pénétration: 480 min.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Remplacer en cas d'usure.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

**Protection de la peau**

Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

**Protection respiratoire**

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.  
appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141)., Matière/fluide filtrant: A

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	noir
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé

	Testé selon la méthode
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	145 - 200 °C
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	0,6 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	6 vol. %
Point d'éclair:	65 °C DIN 53213
Température d'auto-inflammation:	> 200 °C
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	non déterminé
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité:	Non miscible
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur:	0,5 hPa
(à 20 °C)	
Densité (à 20 °C):	0,84 - 0,88 g/cm³ DIN 51757

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DINITROL HIGH PERFORMANCE WAX BLACK**

Révision: 09.03.2026

Code du produit: 20173

Page 7 de 12

Densité de vapeur relative: non déterminé  
Caractéristiques des particules: non applicable

**9.2. Autres informations****Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

non déterminé

Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

non déterminé

**Autres caractéristiques de sécurité**

Teneur en solvant:

53,7 %

Teneur en corps solides:

42 - 45 %

Point de ramollissement:

non déterminé

Viscosité dynamique:

370 mPa·s

(à 20 °C)

**Information supplémentaire**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

**10.2. Stabilité chimique**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**10.4. Conditions à éviter**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Monoxyde de carbone

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETAmél calculé**

ATE (orale) &gt; 2000 mg/kg; ATE (cutanée) &gt; 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) &gt; 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) &gt; 5 mg/l

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DINITROL HIGH PERFORMANCE WAX BLACK**

Révision: 09.03.2026

Code du produit: 20173

Page 8 de 12

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
-	Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 > 5000 mg/kg	Lapin		
61789-86-4	calcium sulfonate				
	orale	DL50 16000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 4000 - 5000 mg/kg	Lapin		
	Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 > 5000 mg/kg	Lapin		
	inhalation poussières/brouillard	CL50 > 5000 mg/l	Rat		
154518-38-4	Phosphorsäure, C11-14-Isoalkylester, C13-reich				
	orale	DL50 > 2000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg	Lapin		
68526-86-3	Alcools, (C=11-14)-iso-, (C=13)-riches				
	orale	DL50 > 2000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 > 2600 mg/kg	Lapin		

**Irritation et corrosivité**

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contient calcium sulfonate. Peut produire une réaction allergique.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DINITROL HIGH PERFORMANCE WAX BLACK**

Révision: 09.03.2026

Code du produit: 20173

Page 9 de 12

**Informations sur les voies d'exposition probables**

Aucune information disponible.

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Aucune information disponible.

**Expériences tirées de la pratique**

Aucune information disponible.

**11.2. Informations sur les autres dangers**
**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Potentiel de troubles endocriniens Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1. Toxicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
-	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 1000 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

**Information supplémentaire**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**
**13.1. Méthodes de traitement des déchets**
**Recommandations d'élimination**

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

**L'élimination des emballages contaminés**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DINITROL HIGH PERFORMANCE WAX BLACK**

Révision: 09.03.2026

Code du produit: 20173

Page 10 de 12

**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Marine polluant:

no

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

non applicable

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**Information supplémentaire**Transport classification ADR/IMGD is based on packaging >30ltr(IMDG), >450ltr(ADR).  
For other packaging unts different classification can apply.**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DINITROL HIGH PERFORMANCE WAX BLACK**

Révision: 09.03.2026

Code du produit: 20173

Page 11 de 12

**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 28, Inscription 40, Inscription 75

Directive 2004/42/CE relative à COV	53,73 %
dans les vernis et peintures:	462,0 g/l

**Information supplémentaire**

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

Respecter la législation nationale sur les produits chimiques

**Législation nationale**

Limitation d'emploi:	Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.
----------------------	---

Classe risque aquatique (D):	1 - présente un faible danger pour l'eau
------------------------------	--

**Information supplémentaire**

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**
**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,9,11,15,16.

**Abréviations et acronymes**

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables, catégorie de danger 3  
 Asp. Tox. 1: Danger par aspiration, catégorie de danger 1  
 Skin Irrit. 2: Irritation cutanée, catégorie de danger 2  
 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves, catégorie de danger 1  
 Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie de danger 2  
 Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1B  
 STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie de danger 3  
 Aquatic Acute 1: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité aiguë 1  
 Aquatic Chronic 2: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 2  
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
 (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
 IATA: International Air Transport Association  
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
 CAS: Chemical Abstracts Service  
 LC50: Lethal concentration, 50%  
 LD50: Lethal dose, 50%

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DINITROL HIGH PERFORMANCE WAX BLACK**

Révision: 09.03.2026

Code du produit: 20173

Page 12 de 12

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH208	Contient calcium sulfonate. Peut produire une réaction allergique.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Cette fiche de données de sécurité contient uniquement des informations relatives à la sécurité et ne remplace pas les informations ou les spécifications du produit.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006, article 31, tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878.

---

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*